

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 5 (2013)
Heft: 3: Maltraitance : vers une culture institutionnelle de la bientraitance?

Rubrik: Informations DS personnes âgées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informations DS personnes âgées

Stratégie nationale en matière de démence: la Confédération et les cantons s'activent

En 2009, Jean-François Steiert et Reto Wehrli ont chacun déposé une motion (09.3509, respectivement 09.3510) relative au pilotage de la politique en matière de démence. Le 12 mars 2012, le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté les deux motions à une large majorité et chargé le Conseil fédéral de développer des mesures de soutien, en collaboration avec les directions cantonales de la santé et les acteurs concernés par la prise en charge de la démence.

Le 25 octobre 2012, la plate-forme commune de la Confédération et des cantons «Dialogue de la politique nationale de la santé» a donné mandat à l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) et à la CDS (Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé), d'élaborer et de mettre en œuvre les demandes formulées dans les deux motions relatives à une stratégie nationale en matière de démence.

Entre-temps, les divers travaux entrepris ont permis de dégager les axes prioritaires et de définir neuf objectifs et 18 projets dans quatre champs d'action. De nombreux experts et acteurs du domaine de la prise en charge de la démence ont été associés aux travaux. Les champs d'action sont les suivants:

- Compétence sanitaire / Information / Participation
- Offres de prestations adaptées aux besoins
- Qualité et compétence professionnelle
- Données et transfert des savoirs

Les principaux enjeux de la prise en charge institutionnelle sont abordés dans les projets spécifiques. Il s'agit par exemple

d'adapter l'infrastructure existante aux besoins (organisation, déroulement, gestion du personnel, aménagement des espaces) ainsi que le processus des soins (traitement, accompagnement et soins) aux résidentes et résidents toujours plus nombreux à souffrir d'une forme de démence. Un autre projet se propose d'examiner si les prestations de soins prévues à l'art.7 OPAS peuvent également être appliquées et remboursées dans les situations de prise en charge de la démence. Dans le cas contraire, le système de financement actuel devrait être étendu.

Une large consultation écrite informelle a eu lieu dans le courant de l'été. La stratégie nationale en matière de démence doit être adoptée le 25 octobre 2013 et mise en œuvre pour la période 2014–2017.

CURAVIVA Suisse a activement contribué à l'élaboration des documents de base servant aux actions, aussi bien en faveur des personnes âgées que des adultes avec handicaps. Dans ce cadre, les résultats d'un sondage en ligne de QUALIS Evaluation sur l'état actuel de la prise en charge institutionnelle de la démence ont été utilisés. L'enquête montre par exemple que plus de 60 % des personnes souffrant d'une forme de démence vivent dans des unités mixtes. Les responsables des institutions estiment que leurs principaux défis pour les années à venir sont, d'une part un financement suffisant des prestations de soins et d'accompagnement, d'autre part un personnel soignant et accompagnant en nombre suffisant apte à prendre en charge des situations psychiatriques individuelles complexes.

Des informations sur le thème de la démence sont disponibles en ligne, dans le dossier thématique «Démence». (www.curaviva.ch → Informations spécialisées)



Markus Leser
Responsable DS personnes âgées

Actualité

Manifestations

Congrès européen de l'E.D.E.

«Le recours aux technologies dans les services de soins»
26.–28. septembre 2013 à Tallinn
www.ede-congress.eu

Congrès national de la SGG SSG

«vivre les transistions, les préparer, les accompagner»
30.–31. Janvier 2014 à Fribourg
www.sgg-ssg.ch

Divers

Nouvelles informations en continu

Etudes – études achevées sur des thèmes divers
www.curaviva.ch/etudes

Dossiers – informations de fond sur des thèmes spécialisés et d'actualité politique
www.curaviva.ch/dossiers

Instruments de travail – Aide et documentation pour le travail quotidien
www.curaviva.ch → Instruments de travail

Descriptifs des projets du Domaine spécialisé personnes âgées
www.curaviva.ch/projets

FELICITATIONS!

Nadine Wymann, assistante en soins et santé communautaire (ASSC), a pris part aux WorldSkills 2013 à Leipzig, dans la catégorie des métiers de la santé et décroché une magnifique 4^e place. Nous félicitons chaleureusement Nadine Wymann pour cet excellent résultat et lui souhaitons encore plein succès pour la suite de son parcours professionnel.

